

REPONSE DE M. FRANCOIS SARGENTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Xavier LACOMBE POUR LE GROUPE « PER
L'AVVENE »

OBJET : Gestion des déchets

Merci Président,
Monsieur le Conseiller,

Comme vous le savez, mais chaque fois l'on revient sur ces questions-là, la problématique posée par la gestion des déchets est un sujet récurrent depuis de nombreuses années.

Si la situation s'est fortement dégradée, on va le rappeler systématiquement, c'est dû essentiellement à des prises de décisions incohérentes, voire à des absences de décisions il y a quelques années, mais nous n'allons pas nous étendre sur ce point.

Notre majorité, dès son arrivée aux responsabilités, a fait voter par notre Assemblée, un plan qui a été largement approuvé et qui est aujourd'hui soutenu et partagé, en ses principes, moyens et objectifs par tous les acteurs institutionnels intervenant dans le domaine des déchets : Etat, intercommunalités et SYVADEC.

Ce plan repose sur des techniques mondialement reconnues et mises en œuvre avec succès, il détermine le nombre de structures nécessaires et fixe des objectifs :

- Il repose sur le tri à la source. Nous proposerons au SYVADEC et aux EPCI de faire de l'année 2020, l'année du tri à la source, avec un nouveau renforcement des moyens financiers et humains affectés à son déploiement ;
- Il repose sur la création de deux centres de surtri : un pour la région de Bastia où les études sont lancées et qui devraient déboucher rapidement. Pour ce qui concerne Aiacciu, après approbation du PLU le 28 novembre, sera lancée la procédure de conception et de réalisation ;
- il repose sur des centres de stockage. Il y a des études qui sont en cours sur Moltifau et il faudra très certainement trouver les moyens d'avoir un centre et notamment, je pense, en Corse du Sud. Je voudrais rajouter par rapport à ce point qu'il repose aussi sur la prise en compte du transport par les rails, ce qui renforcera bien sûr nos chemins de fer corses et qui diminuera l'impact environnemental par rapport au transport qui est aujourd'hui effectué par camions. Donc, là aussi nous prenons en compte des points qui sont extrêmement importants aujourd'hui au niveau de l'opinion ;

- il repose aussi sur la création de centres de compostage. Plusieurs existent déjà et d'autres sont en création dans le cadre du plan du SYVADEC, je crois entre sept et huit centre de compostage sont prévus ;
- il prévoit la révision du PTPGB pour 2021 qui prendra en compte les dernières évolutions réglementaires ainsi que la mise en étude de certaines techniques de traitement telles que prévues dans le plan ;
- il prévoit, bien sûr, et c'est un sujet qui aujourd'hui arrive en discussion et qui ne l'était pas : la montée en puissance de l'économie circulaire, avec une proposition d'amendement spécifique à la Corse, travaillée en concertation avec les trois députés de la Corse, solidaires de notre majorité territoriale. Nous solliciterons bien sûr le soutien des autres parlementaires corses dans le cadre de la future loi sur l'économie circulaire qui sera examinée à partir de novembre prochain.

A travers ces engagements, nous avons pleinement fait face à nos responsabilités et sommes allés bien au-delà de la compétence qui nous est reconnue par la loi qui se limite à la définition du Plan, en soutenant les intercommunalités compétentes pour la collecte dans la mise en œuvre du tri et en nous impliquant aux côtés de l'Etat et du SYVADEC, compétents en matière de traitement des déchets pour régler les problématiques difficiles soulevées par ce sujet.

Ceci étant rappelé, il est clair que la période transitoire évaluée à trois ans avant la phase de plein régime du plan - diminution des déchets entrants dans l'île et économie circulaire, tri à la source généralisé, sur-tri dans les deux usines prévues à cet effet, stockage des déchets ultimes dans des centres totalement sécurisés au plan environnemental et sous maîtrise publique- est une phase de grandes difficultés.

Elle prévoit :

- la fin de Vighjaneddu ;
- la fin programmée de Prunelli et demande de stockage limité à 43000 tonnes ;
- le site de Tallone fermé ;
- l'impossibilité rappelée par l'Etat d'exporter ;
- et l'existence très important d'excédents de déchets sans exutoire ni possibilité de stockage.

Pour identifier un chemin, il faut procéder par élimination.

Je vous pose la question, avez-vous une solution miracle ? La réponse est connue. Personne n'en a.

Je vous pose la question, vous satisfaisez-vous d'un système dans lequel le traitement des déchets et leur stockage serait assuré par un ou deux opérateurs privés à Vighjaneddu ou à Ghjuncaghju ou ailleurs, qui seraient, dans ce secteur éminemment sensible, en situation de monopole ou de duopole ?

Le Conseil exécutif et la majorité territoriale disent clairement non à cette perspective et je vous renvoie à la lecture de notre communiqué du 4 octobre 2019, publié au lendemain de la décision du Tribunal Administratif, relative au site de Ghjuncaghju.

Pour éviter cette perspective, il nous faut réussir à identifier des sites qui seront gérés par le public et entreront en fonction au plus vite, ce qui permettra aux sites existants d'avoir la certitude que la période de transition en est véritablement une. C'est le travail que nous avons engagé qu'il faut soutenir, sauf à soutenir objectivement l'option de la gestion privée du traitement des déchets.

Cette garantie apportée et il en est une deuxième à apporter, celle que tous les acteurs conjuguent leurs efforts pour déployer au mieux et au plus vite le plan.

Enfin, dans ces conditions, il restera à définir, en concertation avec tous les acteurs, les modalités de gestion des excédents de déchets pendant la période transitoire.

C'est le sens des démarches et des réunions que nous avons initiés et que nous poursuivrons dans les prochains jours avec tous les acteurs de la gestion des déchets.

Ce chemin est le seul possible et vous le savez. L'intérêt général, l'intérêt de la Corse et des corses nous commandent de travailler tous ensemble à construire ce modèle et à le rendre opérationnel au plus vite.

Voilà Monsieur le Conseiller, quelles sont nos propositions qui, je le pense, permettront d'apporter des solutions sur cette question.

Je vous remercie.